

Un Etat doit se donner les moyens de garantir la sécurité publique de ses citoyens

écrit par Jean d'Acre | 7 mai 2025



Honoré Gabriel Riqueti, comte de Mirabeau devant Monsieur de Henri Evrard, marquis de Dreux-Brézé, à l'Assemblée des députés, le 23 juin 1789 à Versailles lors des États généraux. • LEONARD DE SELVA/BRIDGEMAN IMAGES



Honoré Gabriel Riqueti, comte de Mirabeau devant Monsieur de Henri Evrard, marquis de Dreux-Brézé, à l'Assemblée des députés, le 23 juin 1789 à Versailles lors des États généraux. • LEONARD DE SELVA/BRIDGEMAN IMAGES

[Source de l'illustration.](#)

[L'article de Christine Tasin sur les juges qui exonèrent l'Etat de toute responsabilité sur Résistance républicaine](#) m'a inspiré les quelques réflexions ci-dessous.

Je me permets d'avancer qu'une obligation de résultat en matière de sécurité publique me paraît difficile à exiger, par contre une obligation de moyens est une exigence qui devrait être sanctionnée si elle n'est pas respectée.

L'EXEMPLE DU SALVADOR

Or, l'obligation de moyens porte essentiellement sur la magistrature qui libère les délinquants dont les récidivistes, et la moitié de la délinquance est probablement le fait de récidivistes... On en revient

aux juges laxistes qui devraient être sanctionnés mais cela pose le problème des places de prison. **On se rappelle que le Salvador en a créé 70 000 en deux ans et a diminué le taux de criminalité de 80 à 90 % au bout de ces deux ans après avoir licencié 30 % des magistrats,** mis au pas le Conseil Constitutionnel et modifié l'échelle des peines pour les porter jusqu'à 45 ans.

C'est donc tout un système qui a failli et qui continue de faillir en France et pas seulement un Ministère : le législateur qui n'a pas allongé les peines,; aux US on peut rester interné jusqu'à 80 ans, ça limite les récidives. **L'exécutif** qui n'a pas construit de places de prison en proportion de la délinquance qui s'est multipliée comme une peste dans tout le pays. Une petite comparaison, **le Salvador c'est 7 millions d'habitants, 70 000 places de prison pour la France qui a une population de 70 millions d'habitants représenterait 700 000 place de prison.** Pour ma part je trouverais économiquement plus porteur les camps de travail comme en Chine ou en Russie, qui permettraient de produire à bas coût et de rééquilibrer la balance commerciale et par les produits vendus et de rembourser les victimes un peu mieux car beaucoup de délinquants sont insolvables.

Enfin, un petit complément : aux US les peines se cumulent par chef de culpabilité, d'où les peines allongées, il faudrait faire de même en France. Par ailleurs le législateur encore qui n'en branle pas une et est largement coupable de la situation du pays, à savoir votre député et sénateur du coin : **depuis bien longtemps ils auraient dû amender cette histoire de vice de procédure en votant une loi décidant qu'une procédure altérée n'empêchera aucun jugement au fond des faits.**

En dernier ressort, le coupable premier n'est-il pas l'électeur moyen qui depuis 50 ans reconduit les mêmes brèles au pouvoir ?

L'AFD, c'est la manifestation d'un Peuple Premier qui veut se décoloniser conformément à la charte de l'ONU qui reconnaît le droit des peuples autochtones, alors le pouvoir allemand actuel qui prétend défendre la démocratie ose bafouer les textes de l'ONU ? Pas terrible comme démocratie ».

J'avais fait plusieurs posts sur l'utilisation de ce concept sur RL, en voici trois :

<https://ripostelaique.com/et-si-les-francais-utilisaient-les-droits-onusiens-des-autochtones.html>

<https://ripostelaique.com/texte-sur-lautonomie-de-la-corse-vers-un-coup-darret-a-limmigration-dans-les-regions.html>

<https://ripostelaique.com/et-si-le-peuple-de-souche-francais-se-decolonisait-lui-aussi.html>